



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

06/07/2021

Dossier complet le :

06/07/2021

N° d'enregistrement :

2021-11330

1. Intitulé du projet

Ré-affectation de l'ancienne caserne LARGEAU rue des Sablières à Niort en 229 logements

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom REJOU-MECHAIN

Prénom Bertrand

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39.a)	Travaux et constructions qui créent une surface de plancher supérieure à 10 000 m ² comprenant 9 403 m ² de surfaces habitables existantes à réhabiliter, 2 600 m ² pour la création de maisons individuelles et 2 400 m ² de logements collectifs neufs.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La caserne Largeau est occupée jusqu'en 2011 par la gendarmerie. Elle est aujourd'hui désaffectée. Elle est composée de 12 bâtiments de logements collectifs et leurs annexes, construits dans les années 30 et de 5 bâtiments de logements collectifs, construits dans les années 80, répartis sur 4,07 ha. Ceci représente 131 logements existants.

Le projet prévoit la création de 229 logements avec :

- la démolition d'une partie des bâtiments annexes et la rénovation des bâtiments existants en redistribuant 165 logements,
- la création de 28 logements individuels et 36 logements collectifs neufs,
- la création d'un axe structurant Nord/Sud reliant la rue des Sablières à la rue de Normandie,
- la rénovation d'un espace d'activités tertiaires dans l'angle Sud,
- la création d'une voie secondaire pour la desserte des nouveaux logements individuels,
- la création de 285 places de stationnements (logements, visiteurs, bureaux),
- la création de 1,26 ha d'espaces verts et la création de deux bassins de stockage des pluies. Un 3e petit bassin pourra potentiellement être créé dans la pointe sud pour accueillir les eaux de voirie et de stationnements (selon nivellement définitif).

4.2 Objectifs du projet

Le projet consiste en la ré-affectation de la caserne Largeau désaffectée depuis 2011 et la création d'un quartier d'habitations au cœur du quartier résidentiel des Sablières situé dans l'hypercentre de Niort.

Les objectifs du projet étant de :

- assurer un aménagement cohérent à l'échelle du quartier en relation avec les formes urbaines avoisinantes,
- prendre en compte les problématiques de circulation et de stationnement,
- réaliser un traitement paysager permettant également la gestion des eaux pluviales (bassins de stockage, tranchées drainantes),
- aménager un accès sécurisé depuis le carrefour des rues de la Blauderie et de la Normandie,
- appliquer des principes d'architecture et d'urbanisme bioclimatiques,
- valoriser le patrimoine bâti existant,
- rajeunir le patrimoine bâti par la réalisation de nouvelles constructions contemporaines,
- casser l'image militaire et austère de l'entrée Sud "coincée" entre les 2 bâtiments administratifs et proposer des bâtiments rénovés "vitrines" de la nouvelle identité de l'îlot,
- ouvrir l'îlot, l'intégrer au quartier, donner une nouvelle identité au quartier,
- offrir des logements diversifiés répondant à une forte demande.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le démarrage des travaux est prévu pour avril 2022 pour une durée de 2 ans en trois phases de travaux (une phase pour la réhabilitation et deux phases pour les logements neufs).

Les travaux consistent en :

- La démolition des bâtiments concernés
 - La réhabilitation des bâtiments de la caserne
 - La réalisation des logements neufs
 - La création des voiries et réseaux divers en deux phases de chantier :
- * La première phase consistera à remettre aux normes en vigueur le réseau d'eaux usées et d'eau potable, poser les infrastructures de communication, d'électricité et d'éclairage, à réaliser les 2 à 3 bassins étanches et les tranchées drainantes, remettre à neuf le réseau d'eaux pluviales, raboter les voiries existantes, mettre en forme les couches de forme des trottoirs et voiries et enfin modeler les espaces verts.
- * La deuxième phase permettra de réaliser la pose des bordures, les revêtements de trottoirs et de voiries, la mise à niveau des équipements, de poser les foyers lumineux et de réaliser les plantations.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, le projet comportera 229 logements voués à la commercialisation et à l'installation d'activités tertiaires (bureaux et services) dans l'angle sud-est.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le dossier de Déclaration Loi sur l'Eau au titre des rejets d'eaux pluviales pour un bassin versant supérieur à 1 ha est en cours d'élaboration (rubrique 2.1.50.).

Le Permis de Construire est en cours d'élaboration.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise cadastrale	40 739 m ²
Surface îlots	30 338 m ²
Surface aménagée	10 401 m ²
Surface démolition de bâtiments	1 879 m ²
Surface habitable existante + surface habitable créée	9403 m ² + 2600 m ² + 2400 m ²
Surface voirie, stationnements, trottoirs	7 987 m ²
Surface en espaces verts	12 620 m ²
Volume des 3 bassins étanches	433 m ³

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Le projet se situe 61 rue des Sablières sur la commune de Niort (79). Il s'étend sur les parcelles cadastrées :
CK 530 : 26011 m²
CK 531 : 13753 m²
CK 532 : 877 m²

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 6° 3 3' 2 3 " 33 Lat. - 0° 4 4' 7 6 " 63

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

NIORT

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin. Niort est considérée comme une des "villes portes" du Parc.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Ville de Niort est concerné par un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (2018-2023) pour les voiries communales > 3 millions de véhicules par an. Les voiries limitrophes au projet ne sont pas concernées par un classement au PPBE.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par une zone humide selon : - les données du sig.reseau-zones-humides.org, - l'inventaire des zones humides de la Ville de Niort dans le cadre du SAGE Sèvre Niortaise Marais Poitevin.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Niort est concerné par plusieurs PPR : - un PPRT SIGAP OUEST approuvé le 30 avril 2015 - un PPRN inondation de Niort approuvé le 3 décembre 2007 Le projet n'est pas concerné par ces différents zonages.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Secteur d'étude non référencé dans les bases de données BASIAS et BASOL. Un diagnostic de pollution des voiries existantes est en cours pour déterminer la présence ou non de HAP et d'amiante.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans la ZRE du Bassin hydrographique de la Sèvre Niortaise.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Notons qu'actuellement, la caserne est entièrement connectée au réseau pluvial public. Le projet est situé ds le périmètre de protection rapproché du Vivier Gachet. Ceci implique que les eaux pluviales des espaces communs et des parcelles privées ne soient pas infiltrées mais stockées dans 3 bassins étanches (à raison de 45L/m ²) avec un rejet à 3l/s/ha dans le réseau public. La période de retour retenue est 10 ans. Seules les eaux issues des toitures des bâtiments sont infiltrées dans des tranchées drainantes.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à 3,3 km à l'est du site Natura 2000 le plus proche : la ZSC du Marais Poitevin.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux pluviales des espaces communs et des parcelles privées seront gérées à l'aval dans 2 à 3 bassins étanches avec un débit de rejet de 3 l/s/ha dans le réseau public. Seules les eaux des toitures seront gérées dans des tranchées drainantes réalisées au pied des bâtiments. Les essais de perméabilité sont en cours.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il sera légèrement excédentaire avec la création des fouilles pour les tranchées techniques et le creusement des bassins de stockage. Dans la mesure du possible, la terre végétale sera utilisée dans les espaces verts.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La caserne Largeau ne se situe pas au sein d'un réservoir de biodiversité ni d'un corridor écologique ni d'un zonage naturel. C'est un site très anthropisé situé en zone urbaine dense. Le projet prévoit la plantation d'environ 1,26 ha d'espaces verts, une soixantaine d'arbres et environ 600 ml de haies. Les essences locales seront privilégiées.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à 3,3 km à l'est du site Natura 2000 le plus proche : la ZSC du Marais Poitevin. Il n'y a pas d'impact sur un habitat ou une espèce inscrite au FSD.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par le risque d'exposition fort au retrait-gonflement des sols argileux dans sa partie Nord. Les moyens constructifs seront adaptés à cet aléa. NB : l'ensemble de la Ville de Niort est concerné par des cavités non localisées. Les sondages géotechniques seront réalisés conformément à cet aléa.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déplacements et trafics engendrés en phase chantier pour la démolition des bâtiments et des réseaux, la construction des réseaux, des voiries, des espaces communs et des bâtiments. La zone ,une fois aménagée, engendrera le déplacement des résidents et des visiteurs à l'intérieur du lotissement et du secteur d'activités. Le site sera desservi par les rues des Sablières et la rue de la Normandie. La rue de la Blauderie desservira uniquement l'angle sud-est correspondant au secteur d'activités tertiaires.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Pendant les travaux, les engins de chantier entraîneront des nuisances sonores conformément aux seuils réglementaires et hors soirs et WE. A terme, la source du bruit sera celle du fonctionnement d'un lotissement.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Pendant les travaux, les engins de chantier entraîneront des vibrations (travaux de terrassement, compactage des revêtements notamment) conformément aux seuils réglementaires et hors soirs et WE.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Des candélabres à LED vont être installés dans le quartier. Ils feront l'objet d'une étude d'éclairage et fonctionneront conformément au plan d'éclairage de la Ville de Niort.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Durant la phase chantier, les rejets seront engendrés par les gaz d'échappement des engins en dehors des soirs et WE.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le réseau d'assainissement d'eaux usées existant va être remis en état conformément au cahier des charges et aux prescriptions des services de la CAN. Le réseau sera ensuite rétrocédé dans le domaine public.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Pendant les travaux, il engendrera la production de déchets de construction. Les entreprises devront se conformer à la réglementation pour le stockage, le tri et l'évacuation des déchets.</p> <p>Un diagnostic amiante et HAP des chaussées existantes est en cours.</p> <p>Toute pollution sera traitée et évacuée conformément à la réglementation.</p> <p>A terme, le lotissement et les activités tertiaires engendreront des déchets ménagers et de fonctionnement qui seront gérés selon la réglementation en vigueur dans le quartier.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe dans l'entité paysagère 803 de Niort. Les ambiances urbaines prédominent. Seules quelques scènes de la Sèvre Niortaise mettent en œuvre les éléments naturels du paysage.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'induit pas réellement de modifications sur les activités humaines : il s'agit d'une caserne désaffectée principalement caractérisée par des logements qui seront réhabilités et complétés par de nouveaux logements. L'imperméabilisation du site reste similaire et représentera environ 70%.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les mesures destinées à éviter ou réduire les effets négatifs du projet sont les suivantes :

- Déconnexion du réseau public pour une pluie 10 ans avec : stockage des eaux issues des espaces communs et des parcelles privées dans 3 bassins étanches et infiltration des eaux issues des toitures des bâtiments par un système de tranchées drainantes en pied de bâti afin d'éviter toutes pollutions de la nappe, et avec un rejet de 3l/s/ha dans le réseau public.
- Conservation et réhabilitation de la majorité des bâtiments de la caserne,
- Mise en œuvre de constructions bioclimatiques, construire la ville sur la ville,
- Intégration du quartier dans le paysage et l'environnement : choix architecturaux bioclimatiques, création de 1,26 ha d'espaces verts et d'îlots de fraîcheur, 600 ml de haies, 60n d'arbres, réalisation de 2 à 3 bassins de stockage paysagers.
- Réalisation de cheminements piétons sur la voie principale et les voies secondaires,
- Liens assurés avec les pistes cyclables, les cheminements piétons et la desserte de bus des quartiers limitrophes et du centre-ville
- Réalisation d'un diagnostic de chaussée en cours afin de traiter toutes pollutions HAP et amiante si nécessaire,

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site du projet est inscrit dans une zone urbaine mixte (UM) du PLU de la CAN, c'est-à-dire les quartiers en périphérie du centre-ville et de sa première frange dont le mode d'occupation est mixte (habitat, activités...). Pour cet aménagement, l'accent est mis sur la réhabilitation de la caserne désaffectée et la création de nouveaux logements bioclimatiques. Les eaux pluviales seront gérées conformément aux prescriptions du PLU et de manière différenciée pour éviter toute pollution de la nappe. L'intégration paysagère de l'aménagement sera assurée par les nombreux espaces verts et la variété des plantations qui créeront des espaces de biodiversité et de convivialité. Toutes les mesures envisagées au moment de la conception et de la réalisation du projet tendent à réduire largement voire d'éviter les impacts sur l'environnement et le paysage. De ce fait, il ne semble pas opportun que ce projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Niort

le,

02/07/2021

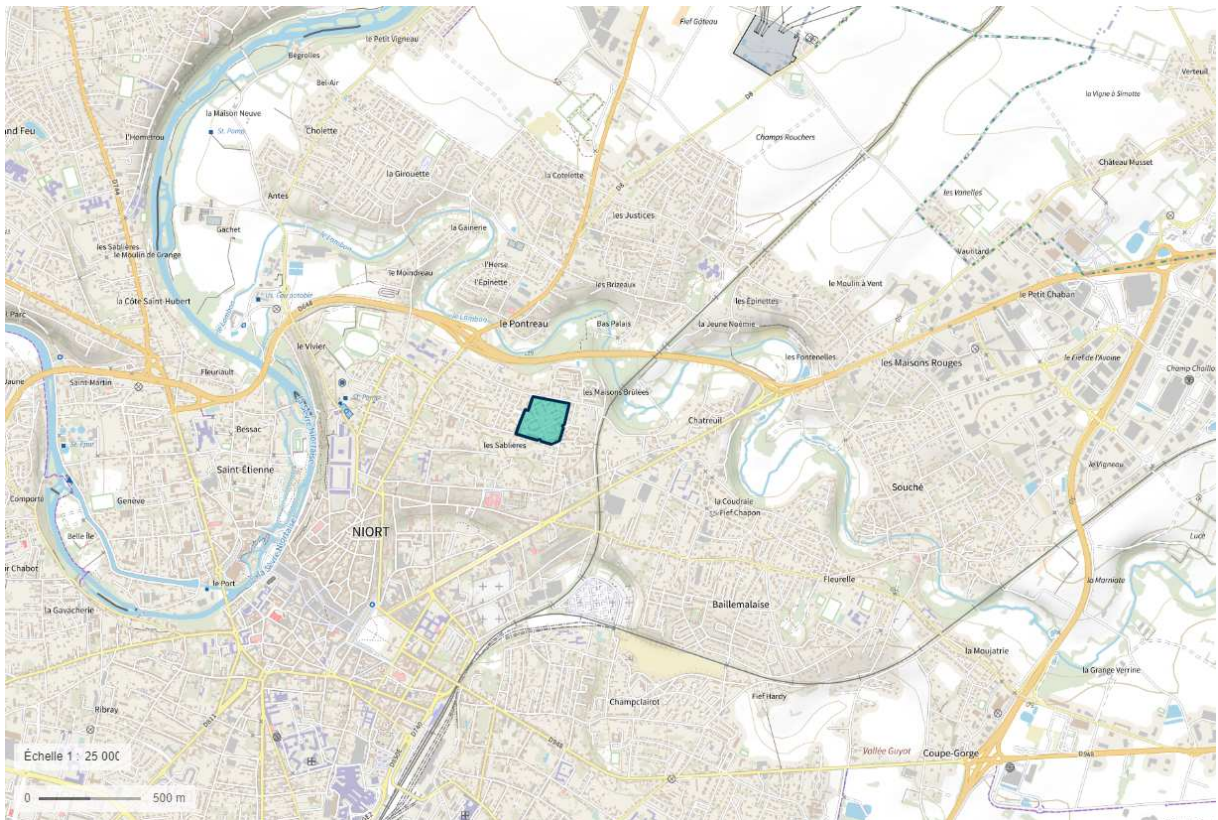
Signature



PLAN DE SITUATION

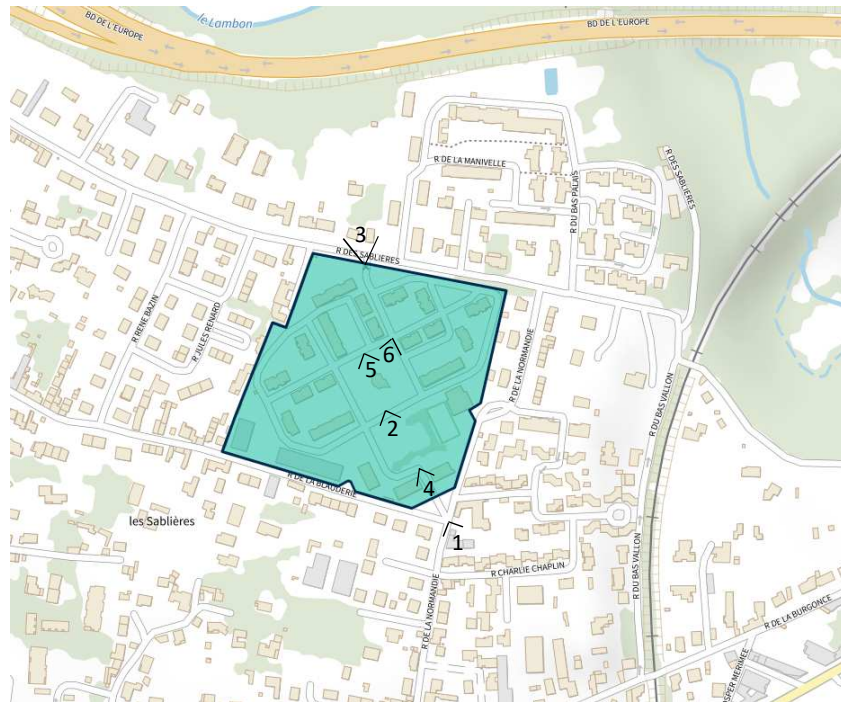


Source : geoportail.gouv.fr



Source : geoportail.gouv.fr

Photographies de la zone d'implantation



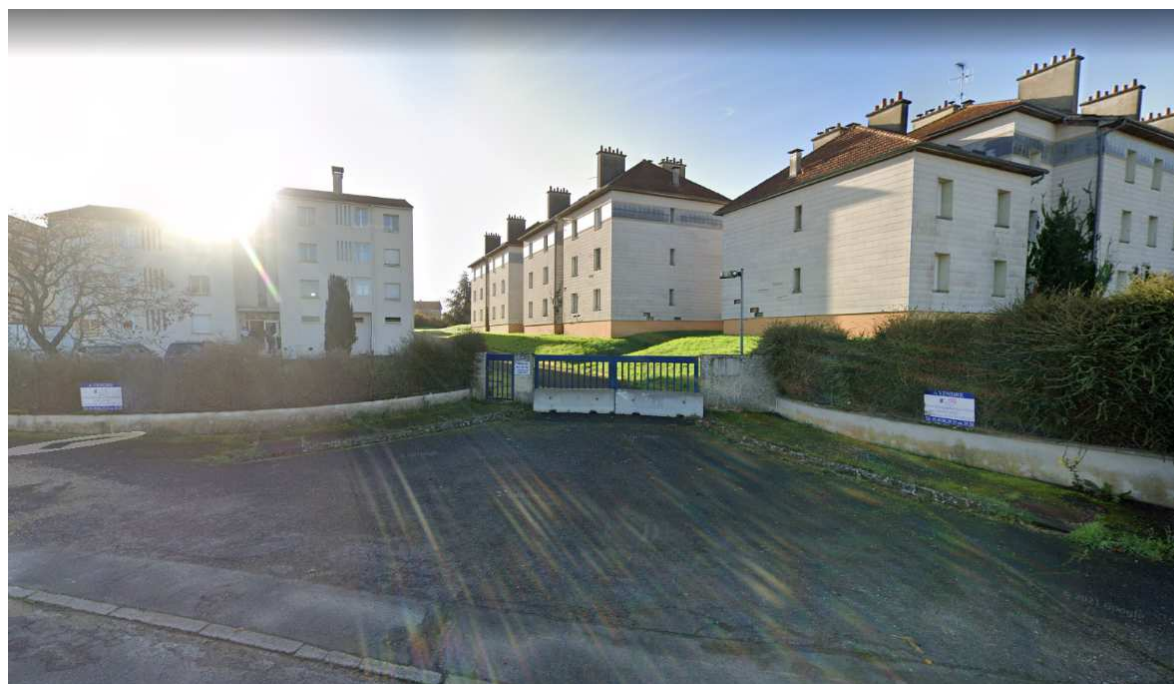
Photographie n°1 : vue de l'entrée de la caserne depuis la rue de la Normandie (06/05/2021)



Photographie n°2 : vue au cœur du projet (06/05/2021)



Photographie n°3 : vue de l'entrée de la caserne depuis la rue des Sablières (novembre 2020)



Photographie n°4 : vue depuis l'allée sud (février 2020)



Photographie n°5 : vue sur l'ensemble de bâtiments Nord (février 2020)



Photographie n°6 : vue sur l'ensemble de bâtiments Nord-Est (février 2020)



Photographie aérienne au 1/4000 e avec descriptif des abords



Plan d'aménagement des espaces communs

- Revêtement de surface
- Cheminement piétons
- Stationnement
- Revêtement de surface type résine
- Chemin / Accès parcelle
- Béton balayé (quai bus)
- Espaces vert
- Plantes type couvre sol

